


Mécanicien·ne - spécialiste en automobile à la direction de la propreté et de l'eau (adjoint·e technique de 1ère classe)

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Direction d'affectation : Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)	
Lieu de Travail :	Les adjoints techniques mécaniciens spécialistes en automobile de la Section des Moyens Mécaniques (SMM) travaillent dans les ateliers de mécanique de la Direction de la Propreté et de l'Eau (8 en tout, dont 6 ateliers sur engins poids lourds et 2 sur engins de trottoir et petits matériels). Ils sont situés en bordure de Paris ou dans les communes limitrophes.
Fonctions :	<p>L'agent travaille au sein d'une équipe de mécaniciens, d'électriciens, de carrossiers, de magasiniers et parfois aussi de peintres sous la supervision d'un agent de maîtrise et d'un chef d'atelier. Il doit pouvoir réaliser l'ensemble des missions ci-dessous, dans le respect de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité :</p> <p style="text-align: center;">1 - RÉPARATION DU MATÉRIEL DE LA SECTION DES MOYENS MÉCANIQUES</p> <p>Assurer les recherches et réparations correspondant à tous types de pannes et casse rencontrées sur l'ensemble des matériels faisant partie du parc de la SMM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • engins de collecte (bennes ordures ménagères, bennes objets encombrants) • engins de nettoyage (laveuses de trottoir ou de chaussée, aspiratrices-balayeuses de trottoir ou de chaussée) • petits matériels roulants pour l'entretien de l'espace public (triporteurs, micro-balayeuses, ...) • groupes nettoyeur haute pression (pour désaffectage ou dégraissage) • matériels de jardin (souffleurs, tondeuses, aspire-feuilles, tracteurs, ...) • engins de viabilité hivernale (saleuses, brosses, étraves, lames à neige, chargeuses,...) <p>Les véhicules sont à motorisation GNV ou essence. Encore rarement à motorisation électrique mais cela devrait se développer dans les années à venir et exceptionnellement diesel.</p> <p>Cela implique l'utilisation d'outils informatiques de diagnostic et la lecture de documentation technique pour identifier les causes de certaines pannes ou dysfonctionnements et d'un logiciel métier pour la recherche de pièces détachées nécessaires à la réparation.</p> <p style="text-align: center;">2 - MAINTENANCE DU MATÉRIEL DE LA SECTION DES MOYENS MÉCANIQUES</p> <p>Assurer la maintenance préventive et l'entretien courant des équipements mentionnés plus haut.</p> <p style="text-align: center;">3 - DÉPANNAGES PONCTUELS SUR LE TERRAIN</p> <p>Déplacements ponctuels seul ou en binôme avec véhicule et matériel de dépannage pour intervenir sur des engins en panne sur voie publique ou centres de vidage.</p> <p style="text-align: center;">4 - RELATIONS AVEC DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS</p> <p>Dans son travail quotidien, l'agent doit pouvoir échanger avec l'ensemble du service que ce soit pour renseigner, interroger ou rendre compte sur les problèmes ou les pannes rencontrées.</p>
Temps de travail:	La durée de travail est en moyenne de 39 heures par semaine.

Congés et RTT	25 jours de congés et 29,5 jours maximum de RTT
Horaires de travail :	Les agents de la maintenance travaillent en repos fixe samedi et dimanche. Il existe plusieurs horaires de travail suivant les sites : en horaire du matin 5h/12h45, en horaire d'après-midi 12h/19h45, en horaire de journée 7h30/16h12 avec 57 minutes de pause méridienne, en horaire de soirée 16h33/00h18. Les week-ends et jours fériés, les ateliers sont ouverts avec la présence d'une maîtrise maintenance et d'une équipe de 2 à 3 adjoints techniques maintenance.
Conditions de travail :	Travail dans un atelier de mécanique avec quelques déplacements en véhicule de service dans Paris et petite couronne pour des dépannages sur voie publique ou en centre de vidage SYCTOM Les sites d'affectation seront : Aubervilliers, Porte de Clichy, Romainville, Rue de Meaux à Paris 19 ^{ème} , Ivry, Rue Bruneseau à Paris 13 ^{ème} , Rue Victor Hugo à Ivry, Rue Witchitz à Ivry, Quai d'Issy Travail en équipe
Rémunération :	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 058 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.
Modalités de recrutement :	Le recrutement qui peut se dérouler en plusieurs phases est effectué par une sélection sur dossier et/ou des tests écrits après présélection des candidatures en fonction du profil des postes à pourvoir et/ou des tests oraux et/ou des tests pratiques.
Conditions particulières :	Permis B exigé
Pour postuler :	Il convient de vous inscrire sur www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67 ou flashez le QR ci-contre : En cas de difficultés vous pouvez vous présenter à l'adresse suivante : Direction des ressources humaines  Bureau du recrutement 2, rue de Lobau - 75004 Paris Métro : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h tous les jours sauf les week-ends et les jours fériés jours fériés
Informations générales :	Site internet : www.paris.fr/pages/les-recrutements-sans-concours-67